

**BUREAU DIRECTEUR FEDERAL**  
**13 Janvier 2012 /15H00 – 19H30**  
**PARIS CNOSF**

**Présents**

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN

**Absent excusé**

-



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

**1. Administration, informations générales**

**1.1 Point licences**

Au 12 janvier 2012, la F.F.TRI. dénombre 2 858 licenciés de plus qu'au 12 janvier 2011, soit une progression de date à date de 10 %. Nous enregistrons également 4 clubs de plus qu'à la clôture de la saison 2011.

**1.2. Evolution du projet de nouveau logiciel des adhésions**

Le délai de développement et de test étant plutôt court pour envisager une mise en service du nouveau dispositif de gestion des adhésions en septembre 2012, le BDF proposera au CDF de déporter l'ouverture de ce nouveau dispositif au mois de septembre 2013.

Patrick SOIN informe les membres du BDF que Pierre BARDI, chargé des adhésions, a fait savoir qu'il envisageait de quitter la F.F.TRI.. Pierre BARDI n'a à ce jour pas remis de lettre de démission, il est donc toujours en poste, mais nous devons tenir compte cette information pour nous assurer que la continuité du service des adhésions pourra être maintenue après son éventuel départ, ce qui nécessite donc de compléter la formation de Céline RISAL, et prévoir la mise en place d'un groupe de pilotage chargé de la mise en place du nouveau dispositif de gestion des adhésions.

Ce groupe de pilotage sera composé de Patrick SOIN, Jean-Michel BUNIET, Pierre BIGOT, Guillaume FRITSCH.

**1.3. Retours des ligues relatifs au site Internet et au dispositif de gestion des licences**

Cédric GOSSE fait part aux membres du BDF de quelques retours, en lien avec les produits fédéraux (système des adhésions, site internet), qui lui ont été transmis à l'occasion de sa présence aux Assemblées Générales de certaines Ligues régionales.

- Si les clubs sont favorables au projet en cours d'évolution du logiciel des adhésions, ils souhaitent qu'un dispositif se stabilise enfin, au regard des changements trop fréquents ces dernières années.
- Le site Internet fédéral ne serait pas à la hauteur de leurs attentes, et certains rencontrent des difficultés pour l'utiliser et s'y repérer.
- La liasse « Assurance » pour les licences est très lourde à gérer.
- La saisie des licences pour les Clubs ayant beaucoup de jeunes, qui leur est de fait souvent dévolue, est particulièrement laborieuse, d'autant qu'il leur faut sortir une à une les attestations. La dématérialisation de la licence serait assez mal vécue par les adhérents.
- Une évolution vers le « tout internet » n'est pas souhaitée, notamment dans une prise en compte des zones rurales qui n'ont pas toujours accès à cet outil.

Les membres du Bureau Directeur entendent ces différentes remarques et précisent que dans d'autres ligues, en dehors du souhait de pouvoir éditer plusieurs licences à la fois, toutes les problématiques évoquées ne se posent pas nécessairement.

Pour ce qui concerne la remise de la « liasse assurance », il est rappelé qu'il s'agit d'une obligation légale. Il s'agit de remettre à chaque demandeur de licence la notice d'information assurance remise par notre assureur et transmise par les ligues régionales à chaque club. Lorsque la demande de licence est effectuée sur Internet, la notice d'assurance est également disponible dans le fichier PDF de demande de licence et il est précisé que les licenciés n'ont pas l'obligation d'imprimer le fichier dans son intégralité.

Il est également rappelé qu'il est à ce jour toujours possible de se licencier sans passer par Internet (formulaire papier).

Concernant le site internet fédéral, Frank GASQUET prend acte des difficultés rencontrées et demande que celles-ci lui soient remontées de façon précise, afin de les prendre en compte lors d'une possible évolution.

#### **1.4 Calendrier des réunions fédérales 2012**

Un Bureau Directeur se tiendra à l'Île de La Réunion, dès l'arrivée, soit vendredi 3 février à 14H30.

Françoise HUOT-JEANMAIRE souhaite un espace de rencontre entre les membres du Bureau Directeur, les Président(e)s de Ligues Outremer, les délégués locaux et les élus des Îles de la Zone Océan Indien, à la suite de la réunion du Bureau Directeur. Ce programme sera affiné dans les jours à venir.

Le calendrier des réunions fédérales 2012 a été arrêté lors Bureau Directeur de décembre dernier. La date du congrès ITU, arrêtée entre temps, est fixée au 13 octobre 2012, en Nouvelle Zélande. Les réunions de Bureau et Comité Directeur physiques d'octobre sont déplacées :

- **Bureau Directeur** : vendredi 26 octobre à PARIS
- **Comité Directeur** : samedi 27 octobre à PARIS

Patrick SOIN attire l'attention des membres du Bureau Directeur sur la nécessité à prévoir éventuellement une seconde réunion téléphonique du Comité Directeur prévue le 2 octobre 2012, et consacrée à la Réglementation. Si habituellement, les points de modification de la Réglementation non traités au CD téléphonique, sont finalisés sur le Comité Directeur physique suivant, se déroulant généralement deux semaines après, cette possibilité ne sera pas envisageable, au regard de la date tardive du Comité Directeur physique du 27 octobre.

#### **1.5. Représentation fédérale :**

##### **1.5.1. Assemblées Générales de Ligues Régionales**

Un nouveau point est fait en réunion de BDF concernant les représentations fédérales aux Assemblées Générales de Ligues. Il est noté l'absence de membres du Comité Directeur et de Président(e)s de Ligues, à la réunion du Comité Directeur de ce samedi 14 janvier, du fait de la tenue de nombreuses Assemblées Générales de Ligues.

Cédric GOSSE représentera la F.F.TRI. à l'Assemblée Générale de Picardie.

##### **1.5.2. Grandes Epreuves Fédérales**

Le calendrier des Grandes Epreuves Fédéral, mis à jour, est présenté en réunion.

#### **1.6. Assemblée Générale Fédérale 2012 :**

##### **1.6.1. Proposition de modification du Règlement Intérieur**

Les propositions de modifications du Règlement Intérieur, présentées par Jean-Michel BUNIET, dans le tableau ci-dessous, sont validées à l'unanimité, par les membres du Bureau Directeur. Elles seront présentées pour validation au Comité Directeur du 14 janvier, puis à l'Assemblée Générale du 4 février, et ne pourront être définitives qu'avec l'accord du Ministère des Sports.

### **Proposition de modifications du Règlement Intérieur**

Les propositions de modification apparaissent surlignées en jaune.

#### **3.1.3.2 Positionnement de la L.R.TRI.**

Pou permettre à la L.R.TRI. de mener à bien sa mission de traitement de demandes d'adhésions, la F.F.TRI. met à sa disposition les programmes informatiques spécifiques à ces traitements et forme les opérateurs régionaux à l'utilisation de ces programmes.

La L.R.TRI. est en charge du traitement administratif des demandes et à ce titre :

- réceptionne les demandes d'adhésion,
- les contrôle et les valide pour accord,
- les enregistre sur l'Application Logiciel Régional que la F.F.TRI. a mis à sa disposition,
- transmet à la F.F.TRI. les enregistrements effectués au niveau régional.

La F.F.TRI. est en charge de la délivrance aux L.R.TRI. des pièces administratives appropriées.

Pour mémoire il est rappelé ici que le traitement des demandes de mutations est géré par la F.F.TRI..

#### **Suppression des points**

~~3.1.6 — Composition de l'Assemblée Générale (de ligue)~~

~~3.1.7 — Comité Directeur (de ligue)~~

~~3.1.8 — Bureau Directeur (de ligue)~~

et remplacement par :

#### **Statuts**

Conformément au point 1.3.3. des statuts fédéraux, « les statuts des ligues et comités départementaux doivent correspondre aux modèles de statuts imposés par la F.F.TRI. à ses organes déconcentrés, tout écart devant être validé par le Bureau Directeur de la F.F.TRI.. ».

Ces modèles de statuts imposés précisent notamment la composition de l'Assemblée Générale Régionale, les modalités d'élection du Comité Directeur Régional, ainsi que la représentation des femmes au sein des instances dirigeantes régionales.

#### **Suppression des points**

~~3.2.4. — Composition de l'Assemblée Générale (départemental)~~

~~3.2.5 — Comité Directeur (départemental)~~

~~3.2.6 — Bureau Directeur (départemental)~~

et remplacement par :

#### **Statuts**

Conformément au point 1.3.3. des statuts fédéraux, « les statuts des ligues et comités départementaux doivent correspondre aux modèles de statuts imposés par la F.F.TRI. à ses organes déconcentrés, tout écart devant être validé par le Bureau Directeur de la F.F.TRI.. ».

Ces modèles de statuts imposés précisent notamment la composition de l'Assemblée Générale Départementale, les modalités d'élection du Comité Directeur Départemental, ainsi que la représentation des femmes au sein des instances dirigeantes départementales.

### **1.6.2. Proposition de modification du Règlement Disciplinaire**

Les propositions de modifications du Règlement Disciplinaire, présentées par Jean-Michel BUNIET, dans le tableau ci-dessous, sont validées à l'unanimité, par les membres du Bureau Directeur. Elles seront présentées pour validation au Comité Directeur du 14 janvier, puis à l'Assemblée Générale du 4 février, et ne pourront être définitives qu'avec l'accord du Ministère des Sports.

Les résultats des affaires traitées par la Commission Nationale de Discipline apparaitront sur le site internet de la F.F.TRI., mais les noms des personnes ne seront pas notifiés, comme le prévoit la CNIL.

### Projet de modification du Règlement disciplinaire

Les modifications apparaissent surlignées en jaune.

#### 1.7 et 2.5 Défense

Le plaignant ainsi que le licencié poursuivi et, le cas échéant les personnes investies de l'autorité parentale, sont convoquées invitées par le Président de l'organe disciplinaire, par l'envoi d'un document énonçant les griefs retenus, sous forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception par le destinataire (remise par voie d'huissier, remise en mains propres contre décharge) et ce, quinze jours au moins avant la date de la séance. Lorsque la procédure disciplinaire est engagée par ou à l'encontre d'une personne morale, son représentant statutaire est convoqué dans les mêmes conditions. (.../...)

Les frais engagés par le plaignant ainsi que par le licencié poursuivi (déplacement – restauration – avocats – etc.....) sont à leur charge.

#### 3.3. Barème type

##### 3.3.1. Entre concurrents ou envers un spectateur

- ± 2 mois de retrait de licence avec interdiction de participation aux épreuves agréées par la F.F.TRI. en période de compétition et déclassement de l'épreuve pour :
  - Insultes
  - Propos injurieux
  - Gestes obscènes
  - Menaces verbales
- 2 4 mois de retrait de licence avec interdiction de participation aux épreuves agréées par la F.F.TRI. en période de compétition et déclassement de l'épreuve pour :
  - Jet d'objet, de liquide
  - Bousculade volontaire
  - Tentative de coups
  - Crachat

#### 1.5.3. Proposition de modification des statuts

Les propositions de modifications des Statuts, présentées par Jean-Michel BUNIET, dans le tableau ci-dessous, sont validées à l'unanimité, par les membres du Bureau Directeur. Elles seront présentées pour validation au Comité Directeur du 14 janvier, puis à l'Assemblée Générale du 4 février, et ne pourront être définitives qu'avec l'accord du Ministère des Sports.

### Proposition de modification des Statuts

Les modifications proposées apparaissent surlignées en jaune.

#### 1.3. Les organismes nationaux, régionaux ou départementaux

(...)

- 1.3.3. Les statuts de ces organismes doivent être compatibles avec les statuts de la Fédération. Les statuts des organismes départementaux et régionaux doivent prévoir, en outre, que l'association est administrée par un Comité Directeur constitué suivant des règles similaires à celles fixées par la Fédération Française de Triathlon et des Disciplines Enchaînées dans le chapitre « Assemblée Générale - composition » des présents statuts. Toutefois, le nombre minimum de membres des comités directeurs de ces organismes peut être différent de celui prévu pour celui de la Fédération.

Le nombre de voix à l'Assemblée Générale des ligues est déterminé selon le barème prévu au chapitre « Délégations / Obligations : Ligues régionales – Comités départementaux, Clubs » du Règlement Intérieur.

A cet effet, les statuts des ligues et comités départementaux doivent correspondre aux modèles de statuts imposés par la F.F.TRI. à ses organes déconcentrés, tout écart devant être validé par le Bureau Directeur de la F.F.TRI..

Ces modèles de statuts imposés prévoient notamment la composition des Assemblées Générales Régionales et Départementales, les modalités d'élection des Comités Directeurs Régionaux et Départementaux, ainsi que la représentation des femmes au sein des instances dirigeantes régionales et départementales.

#### **1.4. Les licenciés**

(...)

1.4.2. Dans le cadre d'un mandat électif au sein d'un club, d'un comité départemental, d'une ligue, ou de la fédération, il est précisé que l'élu doit disposer d'une licence en cours de validité, et ce au moment de son dépôt de candidature et chaque année pendant toute la durée de son mandat. En cas de non renouvellement de licence avant la date de fin de validité, il est de fait mis fin au mandat électif.

- **pour le club :** l'élu ou le candidat à l'élection doit être licencié du club dont il est adhérent
- **pour le comité départemental :** l'élu ou le candidat à l'élection doit être licencié au sein d'un club affilié dont le siège est situé sur le territoire du ressort du comité départemental, ou il doit résider sur le territoire du ressort du comité départemental et être titulaire d'une licence individuelle par la ligue dont dépend le comité départemental.
- **pour la ligue :** l'élu ou le candidat à l'élection doit être licencié au sein d'un club affilié dont le siège est situé sur le territoire du ressort de la ligue régionale, ou il doit résider sur le territoire du ressort de la ligue régionale et être titulaire d'une licence individuelle délivrée par cette même ligue.

#### **1.6.4. Modification de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale**

L'ordre du Jour de l'Assemblée Générale du 4 février 2012 est présenté et complété directement en réunion de Bureau Directeur. Il sera proposé au Comité Directeur du 14 janvier.

#### **1.7. CDF ouvert aux Ligues le 5 février 2012 / Projet d'ordre du jour**

L'ordre du Jour du Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues du 5 février 2012 est présenté et complété directement en séance.

#### **1.8. Séminaire des Président(e)s de Ligues / Coût**

La Ligue d'Aquitaine a fait parvenir une proposition pour l'organisation du Séminaire des Président(e)s de Ligues, à Bordeaux, à l'Hôtel IBIS, les 24 et 25 novembre 2012. Le coût prévisionnel est de 8 500 € environ. Les membres du Bureau Directeur sont favorables à ce projet, qui sera présenté au Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligue du 14 janvier.

#### **1.9. Convention F.M.TRI. / F.F.TRI.**

Un projet de convention entre la F.F.TRI. et la Fédération Monégasque de Triathlon est à l'étude. Il n'est pas finalisé à ce jour.

#### **1.10. Séminaire du Bureau Directeur**

L'ordre du jour du Séminaire du Bureau Directeur, sous forme de thèmes de réflexion, sera arrêté lors de la réunion de Bureau, du 3 février à La Réunion. Cette réunion se déroulera à Brive, les 8 et 9 mars prochains.

#### **1.11. Point rencontre avec ASO**

Une rencontre a eu lieu ce jour au siège d'Amaury Sport Organisation, à laquelle ont participé, pour la F.F.TRI. : Philippe LESCURE, Emmanuel CHABANNES, Cédric GOSSE, Bernard SAINT-JEAN et Guillaume FRITSCH.

il a été décidé de mettre en place deux groupes de travail portant sur :

- **Les aspects financiers et juridiques.** Emmanuel CHABANNES, Bernard SAINT-JEAN et Guillaume FRITSCH y participeront au titre de la Fédération.
- **Les aspects sportifs et organisationnels.** Cédric GOSSE, Dominique SAGARY et Pierre ZIZINE y seront associés pour la Fédération.

Philippe LESCURE souhaite que de réelles propositions puissent émerger afin de faire un point précis sur l'évolution de ce dossier lors du prochain Comité Directeur fédéral ouvert aux Président(e)s, en février.

## **2. Communication / Marketing**

### **2.1. Point d'étape Communication Marketing**

#### **2.1.1. Marketing**

Frank GASQUET présente, sous forme de tableau, un point d'étape «Marketing» au 13 janvier de cette année, et une projection sur toute l'année 2012.

Il est précisé l'intérêt de notre Assureur « Allianz » pour la mise en place d'un contrat de partenariat sur le Triathlon de Paris, sous condition qu'une course à pied, dédié à 100 personnes participant au challenge course à pied sponsorisé par Allianz, soit intégrée au programme du week-end. Le Comité d'organisation du Triathlon de Paris a validé cette épreuve, un agrément FFA sera sollicité, mais le Comité d'organisation du Triathlon de Paris fait avoir que cette épreuve devra évoluer dans les années à venir vers une épreuve relevant de l'une de nos délégations, un bike & run par exemple.

#### **2.1.2. Communication**

Frank GASQUET présente, sous forme de power-point, le Plan de Communication spécifique aux Jeux Olympiques de Londres 2012 et le rétro planning détaillé de ce plan, qui se décline en 3 étapes :

- **Jan. 2012 - Avril. 2012** : Valoriser les 9 triathlètes de l'équipe de France susceptibles d'être qualifiés pour les JO de Londres 2012. Cœur de cible : Licenciés – Praticquants.
- **Mai. 2012 - Août. 2012** : Promouvoir les athlètes qualifiés pour les Jeux. Cœur de cible : Licenciés – Praticquants – Relations de presse.
- **Août . 2012 - Déc. 2012** : Capitaliser sur les éventuelles médailles - Accroître la notoriété du triathlon Cœur de cible : Grand Public. Sous réserve que nous ayons une ou des médailles et qu'un budget soit dédié à un tel dispositif.

Frank GASQUET présente les outils de communication en lien avec cet événement : Affiche Olympique Version 1, Page Facebook Olympique, Newsletter Olympique.

#### **2.1.3. Point sur la convention de partenariat avec LDE**

Philippe LESCURE a rencontré ce jour le Directeur Général de Lyonnaise des Eaux, qui est satisfait du bilan de cette olympiade et souhaite reconduire la convention de partenariat avec la F.F.TRI., tout en trouvant des aménagements permettant de prendre en compte les contraintes économiques actuelles de LDE, mais sans restreindre le paramètre financier. De nouvelles rencontres permettront d'affiner l'évolution de cette coopération.

## **3. Finances**

### **3.1. Créances au 31 décembre 2011**

Le tableau faisant état des créances à la date de ce jour est présenté aux membres du Bureau Directeur, et n'appelle aucun commentaire.

### **3.2. Evolution du coût et du nombre de type de Pass Journées**

Suite au Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales, qui s'est déroulé à Marville, en novembre dernier, le Bureau Directeur réuni les 9 et 10 décembre 2011 a validé la proposition de réduire le nombre de pass journée, leur coût et de fixer celui-ci de façon uniforme sur tout le territoire, avec des parts Ligue et Fédération égales. L'objectif de cette évolution est d'être plus cohérents avec des tarifs identiques et uniformes, et de simplifier un dispositif actuel particulièrement compliqué, avec près de 96 tarifs pass journées différents. Toutefois, les membres du Bureau Directeur avaient alors souhaité rester attentifs aux impacts financiers conséquents, que l'évolution d'un tel dispositif pourrait entraîner, pour certaines Ligues Régionales.

Au regard des retours d'un certain nombre de Ligues Régionales, il est proposé e maintenir la réduction du nombre de type de pass journée, mais de conserver le principe de conventionnement.

Une ligue qui souhaiterait pouvoir décider librement de sa part sur les pass journée n'adhérerait donc pas au dispositif conventionné, une ligue qui souhaiterait profiter de tarif pass journée plus bas adhérerait au dispositif conventionné :

<b>LIGUES CONVENTIONNEES</b>			
	<b>Part régionale fixe</b>	<b>Part fédérale</b>	<b>Total</b>
<b>Sprint (Tri-Du)</b> ind et CLM par équipe (par athlète)	<b>2,50 €</b>	<b>2,50 €</b>	<b>5 €</b>
<b>CD (Tri-Du)</b> ind et CLM par équipe (par athlète)	<b>10 €</b>	<b>10 €</b>	<b>20 €</b>
<b>LD (Tri-Du)</b> ind et CLM par équipe (par athlète)	<b>15 €</b>	<b>15 €</b>	<b>30 €</b>
<b>Autres épreuves</b>	<b>1 €</b>	<b>1 €</b>	<b>2 €</b>
<b>LIGUES NON CONVENTIONNEES</b>			
	<b>Part régionale libre</b>	<b>Part fédérale</b>	<b>Total</b>
<b>Sprint (Tri-Du)</b> ind et CLM par équipe (par athlète)		<b>2,50 €</b>	
<b>CD (Tri-Du)</b> ind et CLM par équipe (par athlète)		<b>20 €</b>	
<b>LD (Tri-Du)</b> ind et CLM par équipe (par athlète)		<b>30 €</b>	
<b>Autres épreuves</b>		<b>1 €</b>	

Les ligues opteraient pour l'un ou pour l'autre des dispositifs dans leur intégralité, sans panachage possible.

Validée à l'unanimité par les membres du BDF, cette nouvelle proposition sera présentée au Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales du 14 janvier.

#### **4. Vie Sportive / Direction Technique Nationale, Haut Niveau, Développement**

##### **4.1. Triathlon de Paris**

Des documents ont été remis par e-mail aux membres du Bureau Directeur récemment, et notamment les comptes rendus des réunions du comité de pilotage du Triathlon de Paris. Bernard SAINT-JEAN fait part de l'évolution de ce dossier :

- A ce jour, 1 600 concurrents sont inscrits en individuel et 32 équipes, soit environ 1 700 personnes. L'objectif des 4 000 concurrents sur la manifestation devrait être atteint.
- Externalisation des prestations demandant plus de professionnalisme.
- Une conférence de presse est programmée le 27 mars prochain, visant à promouvoir la découverte du Triathlon, à laquelle participera Emmie CHARREYRON.
- Le village pourrait être installé sur le Complexe Emile Antoine. Les concurrents devraient passer au moins à trois reprises dans le village, ce qui permettra de valoriser les exposants.
- 1 800 fans sur Face book à ce jour.

Cédric GOSSE fait part des difficultés de réelle mobilisation de l'équipe travaillant sur cette manifestation, du fait des interrogations liées à une potentielle contractualisation entre la F.F.TRI. et ASO pour l'organisation de cette épreuve.

##### **4.2. Triathlon de Nice**

Bernard SAINT-JEAN fait un point sur l'avancement du dossier d'organisation du Triathlon de Nice, suite à une première réunion de travail. Les inscriptions devraient être ouvertes le 1<sup>er</sup> février, et le circuit cycliste est en cours de validation. Une prochaine rencontre aura lieu mi-février à Nice.

##### **4.3. Point formation**

Michelle MONSERAT fait part d'un questionnaire envoyé à des Clubs tests, avant consultation de l'ensemble de nos clubs, afin de connaître leurs besoins en formation et en professionnalisation. L'objectif est

d'accompagner toutes les structures fédérales dans l'optimisation de la professionnalisation. Ce questionnaire couplé à une réflexion croisée avec différentes instances fédérales pourrait aboutir à la mise en place d'un CQP Triathlon (Certificat de Qualification Professionnelle – formation sur 120 heures), qui permet d'entraîner contre rémunération, à hauteur de 10 heures par semaine, et/ ou pourrait proposer, un UCC Triathlon (accessible aux personnes titulaires d'un BPJEPS APT ou BP JEPS AAN). A titre d'information, un UCC Triathlon est conduit par le CREPS de Vichy.

Philippe LESCURE a fait parvenir aux Présidentes de Ligues Régionales une proposition de formation, émanant du CNOSF, s'adressant à 15 femmes issues de toutes les fédérations nationales, et visant à faciliter l'accès à des mandats nationaux ou internationaux.

Michelle MONSERAT fait part d'une demande, émanant du Directeur de la Délégation Sport et Diversité des Pratiques, qui souhaite rencontrer le référent F.F.TRI. sur cette thématique, pour échanger sur le développement du sport entreprise.

#### 4.4. Bilan Colloque DTN et CTL

Frank BIGNET fait un bref compte-rendu de ce colloque qu'il a déjà présenté, de façon plus développée, au Séminaire des Président(e)s de Ligues à Marville, fin novembre. Ce colloque est une « grande première » en terme de rencontre sur un temps conséquent (5 jours) entre la Direction Technique Nationale et les Conseillers Techniques de Ligues. Il s'est déroulé à Bugeat, dans d'excellentes conditions d'accueil, du 14 au 18 novembre dernier. Une enquête préalablement envoyée aux Président(e)s de Ligues régionales afin de connaître leurs préoccupations au niveau de leurs territoires a permis de constituer une base de réflexion pour ces travaux qui se sont avérés particulièrement dynamiques. Ils se sont déroulés au travers d'ateliers, permettant de partager de l'expérience, d'échanger de l'information, entre DTN et CTL mais aussi entre CTL. Ils ont été enrichis par des interventions extérieures des services déconcentrés de l'Etat et des Collectivités territoriales.

Constats	Pistes de Travail
Un rapport déséquilibré entre le niveau technique national et le niveau régional.	La création d'Equipes Techniques Régionales (ETR), outre l'accompagnement financier, peut aussi permettre d'amoindrir ce décalage en favorisant le travail d'équipe.
Grande disparité entre Conseillers Techniques de Ligues et Agents de Développement, suivant les territoires.	Un travail sur des fiches de postes favoriserait une certaine homogénéité entre les territoires, et créerait plus de lien entre le niveau territorial et le niveau national.

Le prochain Colloque DTN et CTL se déroulera du 26 au 30 novembre 2012, à la suite du Séminaire des Président(e)s de Ligues. Un rapprochement géographique de ces deux instances est à l'étude.

#### 4.5. Information modalités EDF 2012

Frank BIGNET rappelle que les modalités de sélection en Equipe de France (EDF) ont été mises en ligne sur le site fédéral début janvier 2012. Elles ne comprennent pas les modalités de sélection olympique, celles-ci étant validées par la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau depuis le 18 mai 2011.

Frank BIGNET rappelle la distinction entre les sélections en Equipe de France et les Sélections Nationales.

- **EDF** : Elles sont liées aux disciplines reconnues de Haut niveau par le Ministère, à savoir Duathlon et Triathlon Courte Distance, Triathlon Longue Distance.
- **Sélections Nationales** : elles sont reconnues par l'I.T.U. (au travers de l'organisation de grands championnats tels que : Cross Triathlon, Duathlon LD, Triathlon et Duathlon des neiges, Aquathlon). Il ne peut y avoir de prise en charge et d'implication de la Fédération sur ces épreuves, sur des subventions ministérielles, dans le cadre de la Convention d'Objectif.

#### 4.6. Droits de formation et de mutations

Ce point a déjà été abordé lors de la réunion de Bureau Directeur de décembre dernier, il sera traité directement lors du Comité Directeur suivant cette réunion.



#### 4.7. Primes JO Londres

Le Ministère des Sports prévoit l'attribution d'une prime aux Athlètes médaillés lors des Jeux Olympiques de Londres 2012, ainsi qu'à l'encadrement technique (répartition à la discrétion du Directeur Technique National).

Au niveau fédéral, Philippe LESCURE rappelle que la décision de verser des primes aux Médaillés et à l'encadrement avait été prise, lors des précédents Jeux Olympiques. Les membres du Bureau Directeur valident le choix de verser des primes fédérales pour un montant égal à 50 % de celui arrêté par l'Etat pour les Athlètes médaillés et l'équipe technique.

	SPORTIF		EQUIPE TECHNIQUE	
	ETAT	F.F.TRI.	ETAT	F.F.TRI.
<b>OR</b>	50.000 €	25.000 €	25.000 €	12.500 €
<b>ARGENT</b>	20.000 €	10.000 €	10.000 €	5.000 €
<b>BRONZE</b>	13.000 €	6.500 €	6.500 €	3.250 €

#### 4.8. Point d'information : organisation de la délégation aux JO

Frank BIGNET fait état de plusieurs réunions de travail, réunissant les Cadres techniques, Athlètes, et portant sur l'organisation de la délégation aux JO, tant sur les aspects du médical, de la logistique, de la communication, etc.

##### La préparation terminale des Jeux :

- **Du 1<sup>er</sup> Juin au 1<sup>er</sup> Août :** la préparation individuelle des Athlètes sera privilégiée, avec un accompagnement de proximité, tant au niveau des Entraîneurs personnels, fédéraux, que de l'encadrement médical et paramédical.

Le choix a été fait de ne pas intégrer le village des Jeux dans la phase de pré compétition, et de loger la délégation Athlètes + Staff technique dans un Hôtel Londonien proche du site de compétition.

- **A compter du 1<sup>er</sup> Août :** les Athlètes féminines arriveront sur la zone Olympique, pour courir le 4 et les Athlètes masculins arriveront sur Londres le 2 Août pour une course le 7.

Frank BIGNET fait part de la décision d'octroyer en priorité les packages commandés par la DTN aux athlètes suppléants, s'ils souhaitent être présents aux JO et aux Entraîneurs personnels.

La liste des Cadres Techniques présents aux JO à Londres n'est pas encore arrêtée, elle le sera ultérieurement, en fonction des priorités des autres actions se déroulant en parallèle des Jeux.

#### 4.9. Bilan sportif saison 2011

Ce point sera traité lors du Comité Directeur.

#### 4.10. Point conventions fédérations diverses type FCSAD

Ce point sera traité lors d'une prochaine réunion de Bureau Directeur.

#### 4.11. Accompagnement du para triathlète sur les championnats

Denis JAEGER pose la question de l'accompagnement des Paratriathlètes, d'une façon générale, sur les différentes compétitions internationales, et fait part d'une demande exceptionnelle émanant d'un para triathlète, pour la compétition d'EILAT (Israël). En effet, les Paratriathlètes ne sont pas reconnus sportifs de haut niveau par le Ministère, et doivent prendre en charge, comme tous les triathlètes des Groupes d'âges, l'organisation de leurs déplacements.

Le 17 janvier prochain, Frank BIGNET rencontrera le DTN de la FFH, afin de préparer l'entrée du Triathlon aux Jeux Paralympiques de Rio 2016. Dans un avenir proche, des Paratriathlètes français seront certainement inscrits sur liste de Haut niveau, auprès du Ministère, et leurs déplacements sur les compétitions internationales seront alors encadrés, au même titre que tout athlète inscrit sur liste du

Ministère. Toutefois, les difficultés rencontrées par la majorité des Paratriathlètes non reconnus sportifs de haut niveau resteront identiques, à l'instar de celles de tous les groupes d'âges, lors de leurs déplacements.

Les membres du Bureau Directeur proposent d'étudier la demande exceptionnelle en cours, et de proposer une réflexion générale sur l'accompagnement fédéral des Groupes d'âges, et notamment des Para Triathlètes, sur les épreuves internationales. Ce point pourrait être à l'ordre du jour du prochain Séminaire du Bureau Directeur.

#### **4.12. Proposition de création d'un championnat de France de cross triathlon**

Les membres du Bureau Directeur valident le principe de la création d'une épreuve nationale de « Cross Triathlon », émanant de la CNS, suite à une demande identifiée lors du Séminaire des Président(e)s de Ligues de Marville. Après validation de cette orientation par le Comité Directeur, la CNGE travaillera sur l'élaboration d'un cahier des charges.

#### **4.13. Coût des labels CDF Jeunes**

La Commission Nationale des Grandes Epreuves propose d'augmenter le coût du label « championnat de France des Jeunes ». Les membres du BDF propose que la révision des tarifs des labels « Grandes Epreuves Fédérales » fasse l'objet d'une réflexion globale pour une mise en place pour la prochaine olympiade.

#### **4.14. Modalité d'attribution des points et des compositions des équipes au G.P. LDE des Sables d'Olonne**

Dominique FRIZZA propose les modalités spécifiques d'organisation de la première étape du Grand Prix, qui se déroulera aux Sables d'Olonne, afin d'en faire une présentation à la réunion avec les Clubs de D1, du 28 janvier prochain.

- **Samedi soir** : course contre la montre et présentation des équipes.
- **Dimanche** : Triathlon sprint en ligne.

Le cumul des places entre l'épreuve du samedi et celle du dimanche permettra de calculer les points acquis par les équipes, et de les classer. Si deux équipes sont à égalité, c'est la course du dimanche qui fera référence pour les départager. Si une équipe venait à chuter le samedi, elle ne sera pas remplacée le dimanche.

Les membres du Bureau Directeur valident cette proposition, qui sera présentée pour être entérinée en réunion de Comité Directeur du lendemain.

#### **4.15. Information sur la réunion des clubs de D1 triathlon**

Une réunion des clubs de D1 Triathlon se déroulera le 28 janvier prochain, à la Porte de Bagnolet. Le Président LESCURE, Dominique SAGARY Président de la CNGE, Dominique FRIZZA Président de la CNS, les organisateurs des étapes de Grands Prix et un représentant du secteur fédéral de la Communication y participeront.

La question du remplacement du guide des Grandes Epreuves présentant les Equipes et les épreuves du Grand Prix y sera abordée, et deux tables rondes, en après-midi, traiteront de l'orientation du Grand Prix et de la régulation du mercato par les Clubs de D1.

#### **4.16. Participation des clubs Ecoles de Triathlon \*\*\* au CDF des Clubs de Division 2 : évolution RGF 2012**

Validée lors du Comité Directeur de juin 2011, la proposition de faire participer une équipe de jeunes issus d'une Ecole de Triathlon \*\*\* au CDF des Clubs de Division 2 n'ayant pas été prise en compte dans la RGF 2012, il est proposé de publier un avenant à la Réglementation. Cette proposition sera présentée en CDF.

D'autre part, il est proposé d'étudier pour 2013, la proposition de Philippe GROS, de donner la possibilité aux Clubs ayant ce profil, d'inscrire un jeune supplémentaire en Junior ou U 23, de nationalité française, dans l'équipe disputant le Grand Prix.

#### **4.17. Evolution du Règlement de la CNS**

Ce point sera abordé lors du Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues du 4 février prochain.

**4.18. Appel des Clubs de Mulhouse Olympique Triathlon, Charleville Triathlon Ardennes, GTV Vesoul, Brive Limousin Triathlon / absence de labellisation**

Compte tenu des délais très courts entre la réception des derniers dossiers d'appel et la tenue de ce Bureau Directeur, les demandes d'appel ne pourront être traitées ce jour. Elles seront examinées en Bureau Directeur téléphoné, mercredi 18 janvier 2012.

**4.19. Convention de professionnalisation des Liges Régionales**

Cédric GOSSE présente aux membres du Bureau Directeur une première approche de la « Convention de professionnalisation des Liges Régionales ». Ce document pourrait être finalisé pour une validation, après avis des différentes instances, au Comité Directeur de juin 2012. Il sera présenté ainsi à la réunion du Comité Directeur suivant ce Bureau.

**4.20. Bilan de la coopération avec la Fédération Marocaine**

Toutes les actions programmées afin de soutenir la Fédération Marocaine dans son développement ont été réalisées, à savoir la formation au BF5, l'accompagnement de Mehdi ESSADIQ et l'aide à l'organisation du Triathlon d'Agadir. La Fédération Marocaine est très satisfaite de ce partenariat, et demandeuse d'une aide fédérale technique dans une nouvelle organisation d'un triathlon sur Agadir en 2012. Les membres du Bureau Directeur valident la poursuite de la coopération, sous condition d'un apport financier à hauteur des prestations fédérales.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
**Président**

**Patrick SOIN**  
**Secrétaire Général**